



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 01 SEPTEMBRE 2016

Rentrée : le tour des professeurs

ÉDUCATION Hier, un jour avant celui des élèves, les enseignants ont fait leur retour dans les écoles

Quelque 860 000 enseignants ont repris hier le chemin de l'école, 24 heures avant les élèves : pour eux aussi, la rentrée suscite angoisses, stress et incertitudes, mais aussi de l'enthousiasme. Ils sont surtout curieux de découvrir des jeunes qu'ils côtoieront pendant des mois.

« J'ai à la fois hâte et un peu peur », confie Constance, qui entame sa vie professionnelle comme professeur stagiaire d'anglais dans un lycée du Val-de-Marne. « J'ai un peu peur car je ne sais pas trop à quoi m'attendre. Je verrai au fur et à mesure et j'apprendrai sur le tas. J'ai un très bon tuteur », se rassure-t-elle.

Entre fierté et lassitude

« Être prof, c'est une immense fierté, un aboutissement. J'espère arriver à amener les élèves au meilleur

de leur potentiel », estime Marie, également professeur stagiaire – dernière année de formation – en éducation sportive après une première carrière de kiné.

Toutefois, Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat des enseignants du secondaire, évoque chez les enseignants « un état d'esprit marqué par la lassitude devant l'empilement des réformes » et « un sentiment de gâchis ».

Deux grandes réformes

Car cette rentrée 2016, la dernière du quinquennat, se distingue par la mise en œuvre de deux des grandes réformes de la présidence Hollande : l'introduction de nouveaux programmes, de manière simultanée, du cours préparatoire à la troisième, et la très controversée réforme du collège, qui a suscité l'ire

de plusieurs syndicats, dont le Snes-FSU. « On sort d'une année hystérisée », soupire Philippe Tournier, à la tête du principal syndicat des chefs d'établissement. Il voit dans cette « crise de nerfs collective autour de la réforme du collège », « l'expression d'un désarroi professionnel ».

Et si FO, syndicat opposé à ces réformes, prévoit « le chaos », le SE-Unsa, syndicat dit « réformiste », appelle « à sortir des discours catastrophistes ». « J'ai toujours entendu parler du "malaise enseignant" mais quelle réalité cela recouvre-t-il ? », s'interroge Christian Chevalier, du SE-Unsa.

Grève prévue en septembre

« Le monde enseignant monolithique n'existe plus. Aujourd'hui, (les professeurs) sont issus de milieux plus divers. Certains ont exercé un

autre métier auparavant », poursuit le syndicaliste. Interrogée sur l'appel à la grève lancée par une intersyndicale qui inclut FO, CGT, SUD, Snes-FSU et Sudep (privé), la ministre de l'éducation Najat Vallaud-Belkacem a répondu qu'il n'y aurait « pas de moratoire » sur la réforme du collège, qui entre en vigueur à cette rentrée. Le mouvement de contestation commencerait le 8 septembre.

Pour cette journée de prérentrée, la ministre et son homologue de l'Intérieur Bernard Cazeneuve se sont rendus dans une école parisienne pour discuter des mesures de sécurité mises en place face au risque terroriste.

« Il n'y a pas de menace explicite sur les établissements scolaires, il y a une menace générale sur l'Europe » et « sur la France », a précisé Bernard Cazeneuve.

Il n'est tombé que 8,7 mm d'eau en août à Cognac

SÉCHERESSE Hier s'est arrêté « l'été météorologique », qui avait débuté le 1^{er} juin. Selon les spécialistes du ciel, « l'automne météorologique » s'étirera jusqu'à la fin novembre. Or, c'est dans un état de sécheresse aggravée que s'opère cette transition. Les relevés mensuels de précipitations mis en ligne par Météo France sont, à ce titre, significatifs. À Cognac, on frôle les records. Il n'est tombé que 8,7 mm d'eau en août (chiffre à comparer aux 5,4 mm d'août 1998 et aux 156 mm d'août 1963). Météo France a compté 286 heures de soleil dans le mois et relevé une température de 36,1 °C mardi 23 août en fin d'après-midi. Le record de chaleur n'est cependant pas tombé. La valeur quotidienne la plus élevée date de la canicule de l'été 2003 : 39,6 °C le 4 août.

Gestion de l'eau : la vigilance reste de mise

SÉCHERESSE (BIS) Réunie le 25 août, la cellule de prévention a fait un point exhaustif de la situation en Charente. Un focus a été réalisé sur quelques assecs constatés par les acteurs de l'eau, notamment sur le bassin de l'Aume-Couture. Les représentants agricoles ont pu faire part des restrictions mises en œuvre à leur initiative et validées par le préfet. Une nouvelle réunion sera organisée d'ici à quinze jours si l'absence de pluie persiste. Par ailleurs, même si aucune restriction réglementaire concernant l'usage de l'eau potable n'a été prise, le préfet de la Charente rappelle à l'attention de tous la nécessité d'utiliser l'eau de manière raisonnée et économe.



Pierre N'Gahane, préfet de la Charente. ARCHIVES ANNE LACAU

Les petits collèges de campagne menacés ?

DÉBAT FO affirme que 14 des 38 établissements charentais sont dans le viseur. Le Département juge le sujet sérieux et dit qu'aucune décision n'est prise

Attention, sujet sensible. Le 6 juillet, une délégation des syndicats Force ouvrière de l'Éducation nationale (SNFOLC, SNEETA-FO et SNUDI-FO) était reçue par François Bonneau, le président du Conseil départemental. À l'ordre du jour : l'avenir incertain des petits collèges.

À l'issue de la rencontre, les syndicalistes considéraient ne pas avoir reçu de réponses satisfaisantes. Ils décidaient alors de rendre publique la liste des 14 établissements selon eux menacés. Les 9 collèges les plus exposés ont tous moins de 200 élèves : Romain-Rolland à Soyaux, Michelle-Pallet à Angoulême, Montbron, Aigre, Roumazières, Montemboeuf, Champagne-Mouton, Villefagnan, et Baignes. FO citait également 5 collèges de moins de 260 élèves : Anatole-France à Angoulême, Blanzac, Chabanais, Chalais et Montmoreau.

« Mesures d'ajustement »
Lundi, FO se fendait d'un nouveau communiqué et développait les mêmes arguments. Interrogé par « Sud Ouest », François Bonneau s'est dit surpris : « Dresser une telle liste, c'est attiser les peurs et alarmer inutilement la population, car

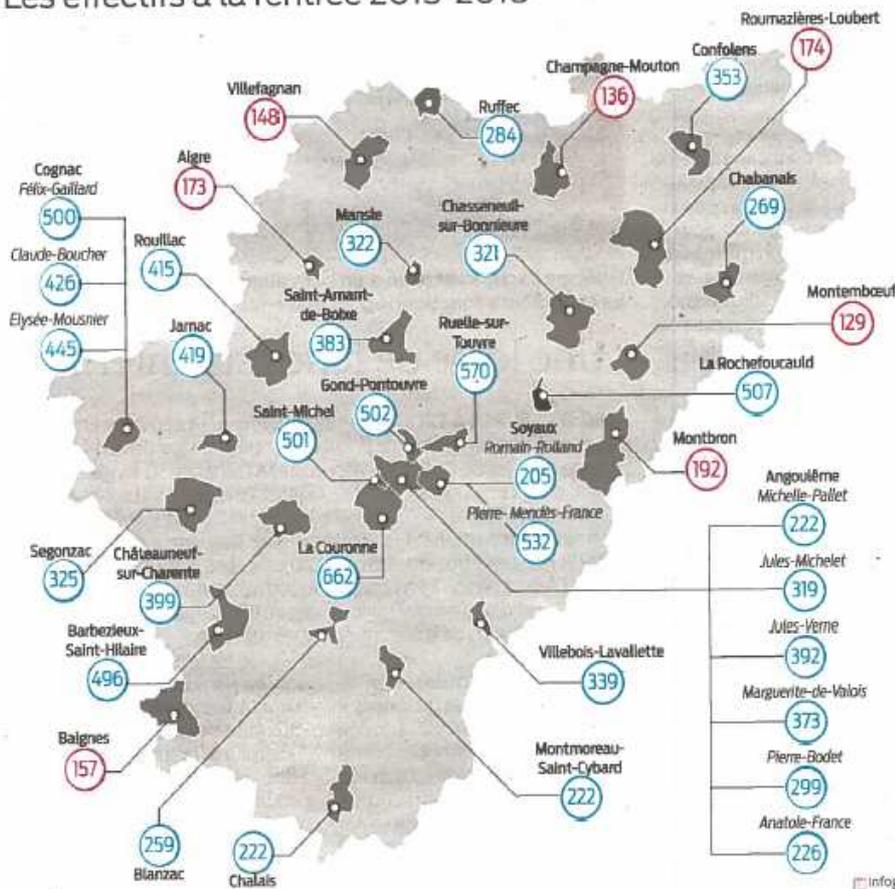
aucune décision n'est prise [...] Les mesures d'ajustement seront discutées courant 2017. »

Florence Péchevis, vice-présidente du Département, détaille : « La démographie scolaire nous oblige à agir, mais pas à la légère et avec un seul souci : le bien-être de l'enfant. Dans les dix années à venir, les effectifs vont fondre : moins 8 % dans le Sud-Charente, moins 15 % dans le Nord. Le sujet est d'autant plus compliqué que les contraintes sont nombreuses. Les études de l'Académie de Poitiers nous disent que la Charente est le département socialement le plus défavorisé avec de gros retards en sixième. Il faut aussi prendre en compte les questions de transport scolaire, de restauration, d'internat et de personnel. »

Florence Péchevis annonce qu'une commission « ouverte aux représentants de l'État, de la communauté éducative et de l'opposition » va plancher sur ses sujets. « Elle ne s'intéressera pas qu'aux seuls petits collèges de campagne mais aussi aux établissements urbains comme Michèle-Pallet et Romain-Rolland où la mixité sociale est presque inexistante. »

Olivier Sarazin

Les effectifs à la rentrée 2015-2016



Les activités périscolaires à la loupe

ÉDUCATION Avant la rentrée, Grand-Cognac a dressé un bilan (positif) des nouvelles activités proposées dans les écoles depuis 2014

Dans l'auditorium de la Salamandre, à Cognac, les intervenants étaient pour une fois spectateurs. La Communauté de communes (CdC) de Grand-Cognac avait invité, lundi soir, les acteurs des nouvelles activités périscolaires (NAP) pour faire le point sur l'année écoulée.

Les impressions sont plutôt bonnes. Un sondage distribué aux animateurs et aux directeurs des 32 écoles élémentaires pointe les améliorations : une organisation stabilisée, des délais de paiement plus courts, amélioration des relations avec les enseignants, meilleure communication entre les référents et animateurs... En revanche, il reste quelques défauts : le remplacement des intervenants absents, le manque

d'espaces disponibles pour les activités, la ponctualité de certains animateurs...

La perspective de l'agglo

Ces activités coûtant environ 900 000 euros à la CdC, on comprend que la collectivité soit attentive au suivi. Lundi soir, deux conseillers pédagogiques étaient donc présents pour livrer leurs observations. « À partir du moment où les enfants sont là de 7 h 30 à 18 h 30, on peut imaginer qu'il y ait plus de liens entre les intervenants et les agents, c'est important pour l'enfant », a signalé Joël Faret, du rectorat. Le fonctionnaire a également souligné que Cognac avait choisi le nom de « nouvelles activités périscolaires » (NAP) et non pas « temps d'activités périscolaires » (TAP) comme le reste de la France, mais qu'il faudrait s'interroger sur le caractère nouveau de ces activités à long terme.



Les nouvelles activités périscolaires (NAP) coûtent près de 900 000 euros à la communauté de communes. PHOTO ARCHIVES S. C.

Enfin, Michel Gourinchas a évoqué l'avenir : « Dans la mesure où

les NAP sont de la compétence des communautés de communes, il serait logique que l'agglomération qui naîtra au 1^{er} janvier 2017 s'en charge. Mais nous avons le temps, car ce ne sera pas obligatoire avant deux ans. »

J. G.

ABC Technology poursuit ses investissements

INDUSTRIE L'entreprise installée à Gensac-la-Pallue a reçu hier la visite du PDG japonais. L'homme a rassuré sur les 28 millions d'euros de travaux et les 100 embauches promises

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

C'est une petite pépite industrielle (production de composants électrotechniques bobinés), installée en plein bourg de Gensac-la-Pallue. ABC Technology a reçu hier la visite de Tetsuji Tsuru, le PDG de EKK Eagle Industry. C'est la première visite du Japonais sur le site depuis qu'il a racheté l'entreprise charentaise en juillet 2015.

Cette présence a valeur d'engagement : alors que des mauvaises langues craignaient un « pillage technologique » comme il est fréquent dans l'industrie. La reprise en main par un groupe japonais est synonyme de développement : au total, 26 millions d'euros de travaux vont être mobilisés et 100 embauches prévues. Tetsuji Tsuru veut donc prouver son intention de s'ancrer durablement : « Les conditions nécessaires à notre activité sont très bonnes ici, explique le PDG. Les produits sont de qualité, le management est excellent. On est sûr de réussir dans ce pays. »

Un développement assuré

Le dirigeant nippon connaît bien la France. En avril, il recevait les insignes de commandeur de l'ordre national du Mérite pour l'implication de son groupe dans notre économie. EKK Eagle Industry compte déjà 150 salariés sur le territoire. Et c'est aussi un géant, en sa qualité de leader mondial dans la production de sys-



Serge Girardot, le directeur d'ABC (au centre), a accueilli pour la première fois Tetsuji Tsuru, le PDG de EKK (à droite), et l'ingénieur Norio Uemura. PHOTO J.G.

tèmes mécaniques d'étanchéité. Le groupe japonais aux 5 000 employés dans le monde est aussi présent dans l'automobile, la construction aéronautique et les équipements industriels.

À Gensac, EKK est venu chercher une production de pointe chez son ancien client, qu'il a désormais absorbé. Depuis 1955, on produit des composants électrotechniques bobinés. Désormais, l'objectif est d'en faire le premier site fournisseur du groupe en la matière, pour l'Europe, l'Asie et le Mexique. Serge Girardot, le patron d'ABC Technology, parle

d'une « opportunité de développement extraordinaire », et ne craint pas pour l'avenir : « On assure un vrai futur à l'entreprise. Si les technologies avaient dû partir, ça aurait été fait il y a longtemps. »

Mobilisés pour l'emploi

Le site actuel va être réaménagé pour 1 million d'euros. Une deuxième unité de production de 14 500 mètres carrés va même être construite à Segonzac, pour un total de 27 millions d'euros. Les travaux commenceront en janvier pour une livraison en juillet. « Pour le chantier,

nous ferons appel à des entreprises locales », promet Serge Girardot.

Si une centaine d'emplois va être créée d'ici 2019, ce n'est pas sans poser quelques soucis logistiques ; car les profils attendus sont très techniques, et donc difficiles à faire venir. Une structure de ressources humaines vient donc d'être créée pour piloter ces embauches. Et ABC peut compter sur l'aide du nouveau sous-préfet de Cognac : « L'État doit intervenir afin d'aider à déployer les outils permettant un recrutement massif et à court terme », a fait savoir Jean-Yves Le Merret.

ÉCHO DE CHÂTEAUBERNARD

Les muscles sont chauds pour la Transvolcanique

Tous les ans, le club de vététistes Les Vélos Verre part à l'assaut d'une randonnée nationale. Cette fois, ils ont décidé de se frotter au Massif central samedi 17 et dimanche 18 septembre, avec la Transvolcanique. Courbaturés mais contents, les sportifs reviennent d'un week-end de préparation physique au Chambon, un centre de plein air de la Charente basé à Eymoutiers, samedi 27 et dimanche 28 août. « Nous avons parcouru 110 kilomè-



Les Vélos Verre se sont promis de revenir au Chambon. PHOTO DR.

tres avec un peu plus de 2 000 mètres de dénivelé positif », relate le secrétaire Jean-Michel Ranouil.

CHÂTEAUBERNARD

Permanence du Cidvat. Le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat) tiendra sa permanence mercredi 7 septembre, de 15 heures à 18 h 15, à la salle Jean Tardif. Toute personne s'estimant

victime d'une maladie professionnelle (ainsi que son entourage) peut se tourner vers l'association **La rentrée des aînés.** Le club des aînés fait sa rentrée aujourd'hui. Les personnes désireuses de participer à cette après-midi récréative hebdomadaire sont invitées à rejoindre les adhérents, dès 14 heures, à la salle Jean-Tardif. Tél. 06 26 95 37 75.

■ Temps partiels, périodes de chômage, petits salaires... ■ Ils sont professeurs, prennent en charge des classes et pourtant, vivent dans la précarité ■ Portrait de ces contractuels de l'Éducation nationale.

La galère des profs non titulaires



Alison Decron, professeure de français contractuelle depuis 5 ans, dit son ras-le-bol de la précarité et de l'instabilité de ce statut.

Photo Quentin Petit

Amandine COGNARD
amandine@charentelibre.fr

Alison Decron est professeure de français. Jusqu'en juillet dernier, elle préparait des élèves de première au bac, et pourtant ce jeudi matin de rentrée, elle est chez elle. A attendre que le téléphone sonne. Trois mois au collège de Champagne-Mouton, un mois et demi à Mansle, quelques mois à Ruffec... Depuis 5 ans, cette habitante de Chasseneuil, âgée de 30 ans, enchaîne les remplacements en tant que professeure des écoles dans le privé, puis professeure de français dans le public.

«Après mon master en métiers de l'enseignement, j'ai passé plusieurs fois les concours mais je ne l'ai pas obtenu, explique-t-elle. Alors, depuis, c'est système D.» Inscrite sur les listes de remplacement en lettres modernes auprès du rectorat, «sans avoir passé aucun entretien, seulement envoyé mon diplôme et un dossier», Alison attend que son téléphone sonne.

«Parfois, on m'appelle du jour pour le lendemain, et je dois partir à l'autre bout du département, sans avoir eu le temps de préparer mes cours, c'est un peu rock'n'roll. La première fois, je me suis retrouvée face à une classe de 30, sans jamais avoir enseigné. Heureusement qu'il y a de la solidarité entre les professeurs, et que tous ceux que j'ai remplacés m'ont toujours guidée.»

Des contrats courts, «payés environ 1.600 € nets quand ils sont à plein-temps [18 heures], mais ce n'est pas toujours le cas.» De janvier à juin dernier, Alison Decron remplaçait une professeure du lycée Marguerite-de-Valois à Angoulême sur un contrat de 15 heures seulement. «Je ne gagnais que

1.200 € nets, ça fait une sacrée différence. Et évidemment, le contrat ne court pas sur juillet-août», note la professeure.

Un véritable parcours du combattant

À chaque période sans contrat, c'est un véritable parcours du combattant. «Il faut se réinscrire à Pôle emploi, attendre que ce dernier déclare ne rien pouvoir nous verser car on a travaillé pour l'Éducation nationale. Une fois ce document en main, il faut l'envoyer au rectorat qui paie alors les professeurs contractuels au chômage, du privé comme du public, à hauteur de 85 % de leur dernier salaire», décrit Alison Decron, presque essouffée

de lister cette procédure fastidieuse qui, en plus d'user de l'énergie, prend du temps. «Il y a en général un mois de décalage entre la fin du contrat et le début des indemnités. En juillet, elle n'a rien touché, et en août, cela devrait avoisiner les 900 €.»

Antoine Marchand, 29 ans, professeur de mathématiques remplaçant depuis plus d'un an, n'a rien touché en juillet non plus. Remplaçant dans le privé, il a achevé un contrat de quatre mois à Jaunay-Clan près de Poitiers en juin, à plus d'une heure de son domicile angoumois. Dans le privé, les enseignants contractuels peuvent être envoyés dans toute l'ex-région Poitou-Charentes. En 2015, c'est à Bressuire (Deux-Sèvres) qu'il avait fait son

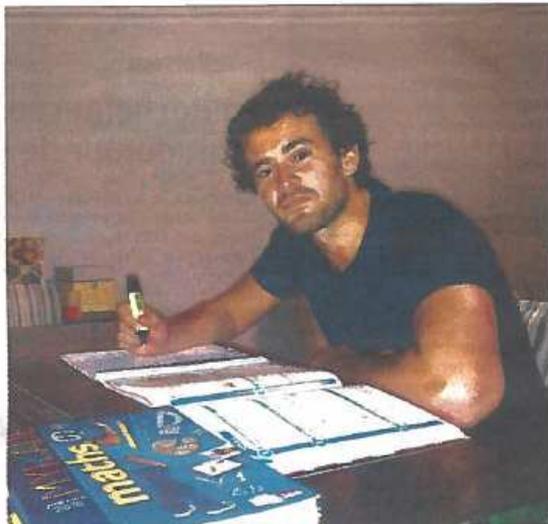
premier remplacement, de deux mois. «J'avais trouvé un logement au Foyer des jeunes travailleurs de Bressuire le temps du contrat, raconte Antoine. A Poitiers, j'ai pu être hébergé chez mon frère, mais sinon, j'aurais sûrement fait pareil.»

«Il est difficile de se projeter»

Une situation loin d'être idéale pour lui qui vit en couple avec une professeure des écoles, titulaire depuis cette année, et affectée à Ruffec. «Il est difficile de se projeter, je ne sais jamais si j'aurais un contrat, où je vais me retrouver...»

Cette instabilité et cette précarité ont obligé Ludovic, 35 ans, à renoncer à sa passion d'enseigner. Professeur d'histoire-géographie contractuel de 2009 à 2016, ce titulaire d'un master a enchaîné les contrats: «Trois semaines, un mois, deux mois, et quand je n'avais rien je travaillais chez McDo, Lidl, j'ai même fait figurant pour la télé, tout en tentant de repasser le concours, en vain.» L'an dernier, il n'a réussi à décrocher qu'un contrat de 7 heures par semaine dans un collège du Sud-Charente, «cela ne me rapportait que 600 €. Au départ je touchais 300 € de chômage en parallèle, puis plus rien.» Père divorcé, avec deux filles à charge, il ne réussissait plus à en vivre. «Au point, que j'ai dû rentrer vivre chez mes parents, à L'Isle-d'Espagnac», explique-t-il.

Impossible de continuer dans ces conditions. «Je viens de décrocher un emploi sur une plateforme téléphonique, ce n'est pas ma vocation, mais au moins, je gagne le smic, et je pourrai bientôt reprendre un appartement pour accueillir mes filles», témoigne-t-il.



Antoine Marchand, professeur de mathématiques contractuel, espère bientôt voir sa situation se stabiliser.

Photo A.C.

414 contractuels en 2015-2016

En 2015-2016, 306 enseignants contractuels ont assuré des remplacements dans les collèges et lycées publics de Charente, d'après les chiffres délivrés mardi par le rectorat. Dans le privé, on a fait appel à 108 professeurs contractuels sur la même période. Dans le public, le rectorat recrute des candidats ayant au moins une licence dans la discipline enseignée pour l'enseignement général, et un diplôme de bac +2 de la discipline pour l'enseignement professionnel. Ce qui n'est pas le cas dans le privé. Dans le public, un enseignant contractuel bénéficie d'un contrat à durée déterminée, qui peut parfois englober les petites vacances et touche, selon la catégorie de recrutement, entre 1.568 et 1.799 € bruts pour un plein-temps (18 heures). Le rectorat assure faire appel à ces contractuels principalement pour les disciplines en tension: la biotechnologie, les sciences techniques médico-sociales, les lettres modernes et classiques, l'anglais, l'allemand, les mathématiques et les sciences de la vie et de la terre (SVT).

«Le rectorat abuse de ce système, défend Olivier Brunaud, secrétaire départemental du syndicat SNFOLC (FO). Tous les contractuels ne sont pas des remplaçants ponctuels, beaucoup occupent de vrais postes qui devraient être pourvus par des titulaires. Nous, nous demandons, à ce que tous les professeurs soient fonctionnaires, cela évitera à la fois que les élèves se retrouvent face à des professeurs insuffisamment formés, mais aussi que ces jeunes enseignants ne travaillent plus dans ces conditions.» Il confirme que les remplaçants sont indispensables, mais réclament plus de TZR, titulaires sur zone de remplacement.

Nicolas Goumard, lui aussi jeune papa, comprend très bien ce choix. Professeur d'éducation physique et sportive depuis 5 ans dans le privé, en tant que contractuel, ce titulaire d'un master en enseignement et formation en EPS, Nicolas retrouve aujourd'hui pour la deuxième année consécutive un poste de 9 heures au collège de Barbezieux. «Avec le petit complément chômage auquel j'ai droit, je touche moins de 1.000 € par mois». Comme Alison et Antoine, il tient en se disant que cette situation est provisoire, en attendant de repasser le concours. Antoine Marchand, qui a travaillé pendant quatre ans en tant que surveillant dans un collège, espère obtenir sa titularisation grâce à la RAEP, reconnaissance de l'acquis de l'expérience professionnelle, une nouvelle voie, ouverte depuis quelques années. En attendant, il rejoint ce matin le collège de Parthenay. «On vient de m'appeler [deux jours avant la rentrée, NDLR] pour me proposer un plein-temps à l'année, se réjouit-il. C'est à deux heures de chez moi, mais au moins c'est un contrat», assure-t-il. Alison, elle, en a eu marre d'attendre «une situation stable» pour faire des projets. Elle attend un bébé, mais espère trouver un poste pour les mois qui viennent.

Rentrée: ce qui change

Collèges numériques, comités école-entreprise, mesures de sécurité... Le point sur les nouveautés de cette année 2015-2016.

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

5 6.250 Charentais prennent ce matin le chemin de l'école, du collège ou du lycée après deux mois de vacances. Soit 180 de moins que l'an dernier. Si le second degré est à peu près stable, 30 élèves de plus que l'année dernière, le premier degré, lui, perd 210 élèves, soit 0,7 % de ses effectifs. 88 % des élèves rejoignent les bancs du public, 12 % du privé. Au total, 311.290 élèves feront leur rentrée au sein des 1.965 établissements scolaires de l'académie de Poitiers. Ils seront accueillis par 28.921 agents dont 22.618 enseignants.

95 profs supplémentaires

Pour cette rentrée 2016, 95 postes d'enseignants ont été créés dans l'académie, 40 dans le premier degré et 55 dans le second degré. Mais aussi, 214 postes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH, ex-AVS), 105 postes d'assistants d'éducation, 5 postes pour la formation initiale des enseignants et un poste d'assistant social.

Au total, le budget de l'académie pour l'année 2016-2017 est fixé à un peu plus de 1,418 milliards d'euros, soit 40 millions d'euros de plus qu'en 2015-2016.

Formés au numérique

En matière de formation des enseignants, l'accent sera mis sur le numérique avec trois jours de formation dédiés à ce thème obligatoire pour tous les enseignants de collège, Segpa et 3^e prépa pro. Tous ceux-là, ainsi que les professeurs des écoles de cycle 3 (CM1 -CM2) devront également suivre une journée d'accompagnement sur l'évaluation des élèves et le cycle 3.

Protocoles ruralité

L'académie va continuer à mettre l'accent sur la scolarisation des enfants de moins de trois



56.250 Charentais prennent ce matin le chemin de l'école, du collège ou du lycée.

Photo archives CL

ans: 7 postes créés en Charente depuis 2013, le dispositif «plus de maîtres que de classes», qui vise à ajouter ponctuellement un enseignant dans une classe pour prévenir les difficultés scolaires: 22 postes créés en Charente depuis 2013, ainsi que sur les protocoles ruralité qui visent notamment à maintenir le même nombre de postes d'enseignants pendant trois ans malgré la baisse des effectifs. L'un d'eux a été signé l'année passée en Charente et concerne 21 communes rurales. 10 emplois supplémentaires sont créés lors de cette rentrée pour renforcer ces protocoles.

De nouvelles mesures de sécurité

De nombreuses nouvelles mesures ont été prises à la suite des attentats de cet été. Trois exercices de sécurité, dont un exercice attentat-intrusion, seront organisés dans les établissements. L'apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent est renforcé. Lors des réunions de rentrée, chaque école consacrera également un temps à la sécurité afin de répondre aux questions éventuelles des familles.

Deux nouveaux collèges numériques

À compter de la rentrée, deux nouveaux collèges charentais deviennent collèges numériques: Antoine-Delafont à Montmoreau et Romain-Rolland à Soyaux. Cela se traduira notamment par le déploiement d'équipements numériques mobiles individuels. En Charente, deux nouveaux parcours d'éducation artistique et culturelle ouvrent également dans le Grand-Angoulême et la communauté de Val-de-Charente. Ces derniers visent à faire découvrir aux élèves les richesses culturelles locales et des pratiques artistiques à travers différentes actions.

Deux comités école-entreprise

Pour renforcer le lien entre la formation professionnelle et les entreprises, l'académie va déployer à compter de cette rentrée, six comités locaux école-entreprise. Composés d'acteurs de l'orientation, de la formation, de l'insertion et des représentants du tissu économique local, ils auront pour but de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. La Charente en comptera deux: sur les secteurs de Rouillac et du Sud-Charente.

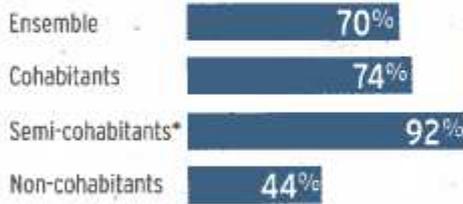
Entre 18 et 24 ans, l'aide financière des parents incontournable

Sept sur dix des plus de 5,6 millions de jeunes entre 18 et 24 ans reçoivent une aide financière de leurs parents. Cette aide concerne massivement les étudiants (90% d'entre eux), alors que les chômeurs ou les inactifs ne sont que deux sur trois à recevoir un coup de pouce parental. Fort logiquement, ce sont les enfants des cadres qui sont les plus nombreux à toucher de

l'argent de leurs parents, ce qui n'empêche pas les étudiants de travailler, pour près d'un sur quatre, en alternance, en stage rémunéré ou dans d'autres activités.

Enfin, ce sont les "semi-cohabitants" qui sont les plus aidés par leurs parents, ce qui semble logique puisqu'ils doivent tout de même supporter une vie en partie autonome.

Pourcentage des jeunes adultes 18/24 ans recevant une aide financière régulière des parents



(* Semi-cohabitant: vivant en partie chez les parents et en partie dans un autre logement)

Montant mensuel moyen de l'aide reçue



(Source: Drees-Insee)

Aide financière des parents selon la catégorie socio-professionnelle du père



■ Claudine Poncy

est la présidente du comité de soutien au foyer des jeunes travailleurs (FJT) de Cognac (Photo archives CL). «Le comité regroupe neuf personnes, dont deux résidents et deux salariés», indique celle qui est également responsable de l'antenne du Secours populaire de Châteaubernard. «Quatre autres sont syndicalistes ou responsables politiques et la dernière personne est une citoyenne cognaçaise.»

Claudine Poncy a été élue par le bureau provisoire du comité de soutien au FJT à la mi-juillet. La pétition, lancée il y a deux jours, a pour le moment recueilli quarante-deux signatures.



Le grand patron japonais en visite dans son usine ABC

Le patron de la multinationale EKK était hier pour la première fois sur le site de Gensac. Pour confirmer la création de 100 emplois.



Tom Tsuru (à gauche), patron d'EKK, a rencontré hier Serge Girardot pour confirmer les investissements de son groupe. Photo M.-A.B.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentefibre.fr

La visite est plus que symbolique. Tom Tsuru, présent hier sur le site de Gensac de l'usine ABC, n'est autre que le grand patron japonais de la multinationale EKK qui emploie près de 6.000 personnes dans 45 pays avec un chiffre d'affaires autour du milliard d'euros. «Il n'y a personne au-dessus de lui», souligne le directeur d'ABC, Serge Girardot, pour souligner le caractère exceptionnel de sa venue. Vu de Charente, Tom Tsuru est surtout le patron qui a racheté en 2015 l'entreprise cinquantenaire de Gensac-la-Pallue pour la faire passer dans une nouvelle dimension. L'entreprise spécialisée dans la fabrication de bobines surmoulées pour de grands groupes industriels «EKK Eagle ABC Technology» - le nouveau nom de l'entité charentaise - va en effet créer une centaine d'emplois étalés jusqu'en 2020 pour faire fonc-

”
Nous sommes sûrs de réussir ce que nous allons faire ici.

tionner son nouveau site de production qui doit sortir de terre à partir de janvier 2017 à Segonzac (lire CL du 7 et 14 juillet). Le tout avec 28 millions d'euros d'investissements à la clef et l'objectif assumé de devenir «le premier site fournisseur du groupe de bobines surmoulées, et à ce titre d'augmenter notre production actuelle pour EKK de 2,5 à 30 millions de pièces en 2020», rappelle Serge Girardot qui accueillait hier son propriétaire, lui-même entre deux voyages entre la Suède et le Japon. «Nous sommes sûrs de réussir ce que nous allons faire ici», a résumé

Tom Tsuru à l'issue d'une réunion de travail à Gensac-la-Pallue. Le site historique d'ABC qui emploie aujourd'hui 130 personnes environ est lui déjà en travaux, en particulier pour créer de nouveaux bureaux. Serge Girardot en a profité pour préciser le calendrier des prochaines semaines. «Nous rencontrons le cabinet d'architectes dans quinze jours. L'objectif est de pouvoir démarrer les travaux à Segonzac en janvier prochain parce que l'atelier de production doit être fini impérativement en juillet, date à laquelle les nouvelles machines doivent arriver. Nous devons tourner en pleine capacité à l'horizon mi-2020.» Reste le plus dur : réussir à recruter les cent emplois prévus. «On a créé ici un service dédié à cela et les autorités locales nous ont assurés de toute leur aide.» De quoi satisfaire Tom Tsuru qui montre là que son groupe est bien décidé à s'implanter durablement en Charente.

Le Castel de Châteaubernard dévoile le menu de sa 3^e saison

Le coup d'envoi de la troisième saison du Castel, la salle de spectacle de Châteaubernard, est fixé à samedi 1^{er} octobre. Depuis janvier 2015, quelque 17 184 entrées ont été enregistrées, dont 12 000 pour du spectacle dit «classique». Les responsables de l'espace dévoilent le programme de cette nouvelle saison, soit douze spectacles qui s'échelonnent d'octobre à février 2017.

Samedi 1^{er} octobre, soirée «best off» des voix empruntées à «The Voice», la célèbre émission télé.

Dimanche 9 octobre, élection de «Miss Poitou-Charentes».

Mercredi 12 octobre, concert de Li Yan, un pianiste virtuose.

Samedi 15 octobre, le cabaret des «Années Boom», reprendra des chansons de «joyeuse nostalgie» des quarante dernières années, de Piaf à Balavoine, de Gainsbourg à Sardou.

Samedi 22 octobre, «Crocdur, le pirate», de la compagnie Artscène, s'adressera à tous publics, pour une formidable aventure digne du capitaine Crochet, mêlant poésie, humour et mélodies envoûtantes.

Samedi 12 novembre, «Voyage en Acadie», spectacle musical.

Vendredi 18 novembre et samedi 19, spectacle théâtral des Castaladins d'Hubert Luqué.

Vendredi 16 décembre, concert de Yaël Naïm, artiste franco-israélienne, trois fois Victoire de la Musique, qui ajoutera à sa voix, la guitare ou le piano.

Mercredi 21 décembre, «Aladin et le secret de la lampe magique» spectacle musical.



Dans le programme, du cabaret dans la plus pure tradition parisienne.

Repro CL

Le 14 janvier 2017, concert du Brass Band de Charente, l'orchestre de cuivres dirigé par Francis Chiché.

Le 28 janvier, théâtre avec «Les Chatouilles» ou «la danse de la colère» qui racontera l'histoire engagée d'Odette, une jeune danseuse dont l'enfance a été volée par des adultes mal intentionnés.

Le 10 février, la diva Marianne James pratiquera l'autodérision, qui campera un personnage faussement imbu de son talent.

Prix des places étudié

«Nous avons visé un peu plus d'engagement pour cette nouvelle saison, au sens culturel et social avec la pièce «Les Chatouilles». À noter, que la qualité du son dans la salle a

été travaillée», indique Dominique Petit, l'adjointe à la mairie chargée de la programmation du Castel. «Avec un tarif moyen des places qui se situe autour de 30€, on a aussi souhaité que le prix des places reste abordable, même pour des soirées haut de gamme.»

«Le coût de cette programmation pour la commune est de 60 000 €. Nous n'avons pas encore autant de subventions que La Palène à Rouillac, qui a fait ses preuves dans le temps, et impliqué beaucoup les écoles. Seul le Département nous aide pour l'instant, poursuit le maire Pierre-Yves Briand, également vice-président du Département. «Et on ne craint pas la concurrence avec la nouvelle salle de Cherves, nous ne sommes pas sur le même registre.»

J. D.